

TAUX LIVRETS	PRIX IMMO M ² >	ASSURANCE VIE >	SICAV ET FCP >	EMPRUNTS ÉTATS
LIVRET A 0,75%	NANCY 1 989 €	NORWICH LIBRE OPTION 2 (AVI... 3,08	1 AN ACTIONS FRANCE ... +18,51%	1 AN FR 0,89%
LDD 0,75%	NANTES 2 722 €	NUANCES PRIVILÈGE (CNP AS... 2,30	ACTIONS FRANCE P... +23,99%	ALL 0,31%
LEP 1,25%	NICE 3 889 €	PANTHEA (AEP NORTIA) 2,21	ACTIONS ZONE EU... +18,24%	US 2,31%
	NÎMES 1 688 €	PLAN EPARML (AGPM VIE AGPM) 2,98		

Conseils en Bourse et Placements > Placements > Assurance vie > Assurance vie : gare aux frais !

Assurance vie : gare aux frais !



Edouard Michot
Président
Assurancevie.com

ASSURANCE VIE Par Edouard Michot
Publié le 19/11/2017 à 08:36 - Mis à jour le 19/11/2017 à 08:36

L'assurance vie est un formidable outil de gestion patrimoniale. À condition de bien sélectionner son contrat. Et parmi les éléments à étudier scrupuleusement : les frais. Traquez-les sans répit !

L'assurance vie est plébiscitée par les épargnants car elle répond à presque tous les besoins. Sa fiscalité particulièrement attrayante en a fait le produit chouchou des Français.

A LIRE AUSSI

Publié le 12/11/2017
Les fonds à mettre absolument dans votre assurance vie

Publié le 09/11/2017
Assurance vie : les gagnants de la flat tax !

Publié le 02/11/2017
Assurance vie : où trouver les meilleurs contrats ?

Publié le 28/10/2017
Six bonnes raisons de souscrire plusieurs contrats d'assurance vie

Mais le placement peut néanmoins présenter une faiblesse, souvent ignorée de ses détenteurs : ses frais.

Chaque versement ponctionné

La ponction commence dès la souscription ! Lors de l'ouverture d'un contrat, des frais d'entrée ou frais sur versement peuvent être prélevés, jusqu'à 5% du capital investi. Ainsi pour un montant de 5.000 euros, 250 euros seront prélevés et seul le solde, soit 4.750 euros, sera réellement placé.

Si cette somme est intégralement déposée sur un fonds en euros, rémunérant autour de 1,9% (soit la moyenne du marché en 2016), il faudra attendre pas moins de trois ans avant que ces frais soient amortis, c'est-à-dire que la valeur du contrat dépasse 5.000 euros. Et encore, cette simulation ne tient pas compte des prélèvements

sociaux dont vous devrez vous acquitter, annuellement, sur les gains du fonds en euros.

Ces frais d'entrée se répètent lors de chaque versement ultérieur. Pour faire baisser la note voire y échapper, il faudra négocier : mieux vaut être un bon client ou apporter une épargne significative. Ou alors opter pour les contrats qui affichent contractuellement des frais d'entrée à 0%, que l'on trouve principalement sur Internet mais aussi dans quelques rares réseaux physiques.

À ce stade, vous pensez être tranquille. Pas toujours ! Même si ce n'est pas la norme une nouvelle couche de frais d'entrée peut être prélevée sur certains supports de votre assurance vie, en particulier les supports immobiliers (SCPI, OPCI, certaines SCI, etc.).

Les frais de gestion, indolores mais récurrents

Bien évidemment l'ardoise ne s'arrête pas là : il est encore plus important d'examiner scrupuleusement les frais de gestion. Pour quelle raison ? Ils sont annuels. Ce sont donc eux qui plombent la performance sur long terme. Or, les Français conservent leur enveloppe de nombreuses années : en moyenne plus de onze ans selon la Fédération française de l'assurance (FFA), mais parfois bien plus longtemps.

Inscrivez-vous à notre newsletter quotidienne

Ces frais de gestion peuvent différer selon que vous investissez sur un fonds en euros ou sur des unités de compte, ces supports à risque permettant, via des fonds, d'accéder à différents marchés : actions, obligations, immobilier...

Côté fonds en euros, la fourchette s'échelonne peu ou prou entre 0,35% et 1%. Certes, le rendement du fonds en euros est systématiquement présenté net des frais de gestion par les assureurs. Mais il n'en reste pas moins que les équipes en charge de gérer ces actifs doivent dégager un rendement d'autant plus élevé que le pourcentage est importante pour vous offrir un rendement décent.

Or, le contexte de marché étant très difficile pour les fonds en euros du fait de taux d'intérêt très bas, il est logique que les supports dotés des frais les plus élevés affichent dans l'ensemble des rendements moindres.

Côté unités de compte, la performance des produits est usuellement communiquée après prélèvement des frais de gestion du fonds, qui peuvent atteindre 2 % par an sur les supports actions, mais avant ceux du contrat. Ces derniers sont compris entre 0,50% et 1,20% et prélevés quelle que soit la performance du support : positive ou négative.

À noter qu'une poignée d'assurances vie donnent accès à des trackers, également appelés ETF (*Exchange Traded Funds*). Derrière ce terme technique se cache des supports qui permettent de reproduire les performances d'indices de marché à un coût dérisoire (autour de 0,3% par an) même si ces derniers supportent de légers frais de versement et d'arbitrage. N'hésitez pas à vous en servir !

En gestion libre, vous gardez la main sur votre allocation. De temps à autre, vous souhaitez sûrement procéder à des ajustements : vous réaliserez alors des arbitrages. Ces derniers sont parfois payants. Leur prix s'exprime soit en pourcentage du montant concerné soit en un montant forfaitaire.

Une majorité de maisons offre cependant quelques arbitrages dans l'année mais ce n'est pas systématique. En revanche ils sont souvent gratuits et illimités pour les contrats en ligne.

Si vous êtes néophyte ou si vous avez peu de temps à consacrer à votre épargne, vous opterez peut-être pour une gestion déléguée. Elle peut prendre la forme d'une gestion pilotée ou d'une gestion sous mandat (plus personnalisée, également appelée gestion à l'actif). Attention, ce choix implique presque toujours un coût supplémentaire. Cela se concrétisera par des frais de gestion annuels plus élevés.

Une performance largement obérée

Mis bout à bout ces coûts ont un impact considérable sur la performance réellement perçue par l'épargnant (*voir tableau ci-dessous*). Prenons des hypothèses toutes théoriques pour l'évaluer. Imaginons deux contrats dotés du même fonds en euros. Celui-ci assure un rendement brut, avant frais de gestion, de 2,50%.

Disons que ce rendement se maintient pendant onze ans. Le contrat 1 affiche des frais de 1,05% par an et des frais sur versement de 3 % quand le contrat 2 ne prélève que 0,60% par an et ne réalise aucun prélèvement sur les versements. Au terme de onze ans, le premier aura rapporté 13,64% quand le second aura gagné 23%, soit un écart d'environ 9,4 points.

Jusqu'à 3 000 euros de frais sur onze ans !

Hypothèse : vous versez 10 000 euros pendant 11 ans à un taux de rendement annuel moyen brut de 2,5 %*.

Frais de gestion annuels	Frais sur les versements					
	0%	1%	2%	3%	4%	5%
0,45%	620€	745€	870€	995€	1120€	1245€
Valeur du contrat au terme	12501€	12376€	12251€	12126€	12001€	11876€
0,60%	821€	944€	1067€	1190€	1313€	1436€
Valeur du contrat au terme	12300€	12177€	12054€	11931€	11808€	11685€
0,75%	1018€	1139€	1260€	1381€	1502€	1623€
Valeur du contrat au terme	12103€	11982€	11861€	11740€	11618€	11497€
0,90%	1213€	1332€	1451€	1570€	1689€	1808€
Valeur du contrat au terme	11908€	11789€	11670€	11551€	11431€	11312€
1,05%	1405€	1522€	1639€	1757€	1874€	1991€
Valeur du contrat au terme	11716€	11599€	11482€	11364€	11246€	11130€
1,20%	1594€	1709€	1825€	1940€	2055€	2171€
Valeur du contrat au terme	11527€	11411€	11296€	11181€	11066€	10950€
1,35%	1781€	1894€	2007€	2121€	2234€	2348€
Valeur du contrat au terme	11340€	11227€	11113€	11000€	10887€	10773€
1,50%	1964€	2076€	2187€	2299€	2410€	2522€
Valeur du contrat au terme	11157€	11045€	10934€	10822€	10710€	10599€
2,00%	2557€	2663€	2768€	2874€	2979€	3085€
Valeur du contrat au terme	10564€	10458€	10353€	10247€	10141€	10036€

* Hors prélèvements sociaux de 15,5 % (17,2 % à compter du 1er janvier 2018). Avec 5 % de frais à l'entrée et 2 % annuellement pour la gestion du contrat, les frais représentent 3 085 € au bout de onze ans. Ils amputent alors 98,9 % de la performance du contrat. Pour les très bons contrats sans frais sur les versements et avec des coûts de gestion limités de 0,6% à 0,9%, les frais représentent entre 25 et 40% de la performance.

Enfin, restent les frais lors de la sortie du contrat. En comparaison ils sont presque anecdotiques. Même si ce n'est pas la norme, quelques compagnies proposent des rachats lors des rachats. En particulier si vous souhaitez des rachats partiels programmés c'est-à-dire que vous récupérez votre épargne par portion sur plusieurs mois ou années.

Enfin, si vous faites partie des rares épargnants ayant opté pour une sortie en rente, vous devrez aussi repasser à la caisse.

À la lecture de cette longue addition, une certitude doit vous habiter : à la souscription d'une assurance vie, il faut prendre le temps d'étudier les frais et privilégier les contrats peu gourmands !

VIDÉOS À LA UNE

LES ENTRETIENS D'EXPERTS DE LA FINANCE

David Rigoulet-Roze : «La situation au Moyen-Orient est explosive»

Selon David Rigoulet-Roze, chercheur à l'Institut français d'analyse stratégique, les tensions entre l'Arabie...

Toutes les vidéos >

DEVENIR ABONNÉ

Avec Le Revenu, choisissez votre formule et accédez aux avantages et aux services réservés aux abonnés. Ne ratez plus aucun conseil !

S'ABONNER

Trouvez le revenu en kiosque >

EDITIONS NUMÉRIQUES

FISCALITÉ 2018 - 37 placements au banc d'essai : Les meilleurs et ceux à éviter

FEUILLETER

LES ARTICLES LES PLUS LUS

«TRIBUNE LIBRE»

Aujourd'hui Cette semaine Ce mois-ci

Le 20/11/2017 à 07:32
Bourse : les valeurs familiales préférées de Gilbert Dupont

Le 19/11/2017 à 08:37
Assurance vie : gare aux frais !

Le 18/11/2017 à 11:39
Suez et Veolia : duel à haute pression entre les deux géants français

Le 17/11/2017 à 09:43
Impôt 2018 : agissez avant la fin de l'année pour baisser la facture

Le 05/10/2017 à 17:38
Les meilleurs placements pour 1.000, 10.000, 100.000 euros

ÉVÈNEMENTS & SALONS

RÉUNION ACTIONNAIRES

18 Décembre 18 heures Rouen

RES

ir Romain
rnu. ...

Réunion actionnaire Orange/ Sanofi

Réunion actionnaires Orange/ S animée par la rédaction du Reve

Tous les événements >

BOUTIQUE LE REVENU

Avec le Kiosque et la Librairie, retrouvez l'Hebdo, le Magazine Revenu, les guides et hors-séries du Placement ainsi que des livres de référence sélectionnés par la Rédaction.

DÉCOUVRIR

Les Trophées 2017 des meilleurs contrats Assurance Vie

Le Quotidien du Revenu

L'information boursière chaque jour

Recevez-le en cliquant ici

Retrouvez notre Palmarès **des Trophées 2017 des meilleurs Sicav et Fonds**

LES DERNIÈRES INFOS

le 20/11/2017 à 09:01
Finances locales: les maires de France font pression sur le directeur général avant leur congrès

le 20/11/2017 à 08:57
L'euro recule face au dollar avec la crise politique en Allemagne

le 18/11/2017 à 08:48
La Bourse de Tokyo attendue dans le rouge alors que le risque politique ressurgit

le 20/11/2017 à 08:36
La Bourse de Tokyo finit en repli de 0,6%, le yen s'affaiblit

le 20/11/2017 à 08:36
Le groupe Eurotunnel change de nom et devient Getlink

Toutes les brèves >

AGENDA DES SOCIÉTÉS

Le 21/11/2017 à 12h00
DIVIDENDE

Eutelsi Communications